

RAPPORT D' ACTIVITE

(Moral et Financier)

Chef Président, mon cher André, merci de me donner la parole.

MESDAMES, MESSIEURS, et CHERS AMIS, BONJOUR

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence ce matin à cette assemblée.

Monsieur Pierre MESNIL, maire de Tonneville n' a pu assister à notre assemblée et s'en est excusé. Nous le remercions de nous accueillir dans cette salle et j'y associe vos remerciements. Je tiens également à remercier Monsieur MAGHE, Maire de Querqueville pour sa présence parmi nous ce matin. Comme chaque année je profite de remercier la municipalité de Querqueville et celle de Tonneville ainsi que le personnel des secrétariats qui nous font toutes nos photocopies.

Je suis très heureux de constater que cette année encore, quelques anciens élèves ont rejoint l'association. L 'effectif des adhérents s'est modifié, je vous le répète chaque année, certains nous rejoignent, d'autres malheureusement ne donnent plus suite à notre invitation, d'autres enfin viennent une année, voire deux, puis nous abandonnent sans explication. Heureusement, en vous

regardant ce matin dans cette salle, vous êtes nombreux à être très fidèles à notre association.

Nous avons quelques collègues empêchés ce jour et qui nous ont envoyé des petits mots de sympathie que André vous a lus. C'est encourageant car il faut maintenir coûte que coûte notre association.

Cette année, nous ne vous parlerons pas de la nouvelle orientation du Bigard, la correspondante de la Manche Libre dans un article de cette semaine, s'en est chargée. Notre association, restera neutre, et se montrera donc très discrète à ce sujet.

Bien que l'effectif des adhérents soit en nette baisse cette année le moral de l'association reste bon. Je m'inquiète un peu de cette modification et de la baisse de l'effectif, mais je m'inquiète souvent, alors, restons optimistes et persévérons. Je me répéterai tous les ans, mais, nous devons, le Président, les membres du bureau et surtout, vous tous, transmettre de bouche à oreille que nous sommes toujours à la recherche de nouveaux camarades afin de maintenir cette association, il faut réussir à trouver d'autres élèves, des plus jeunes comme des moins jeunes, L 'école a maintenant 75 ans et je pense qu'elle a accueilli aux alentours de 2000 enfants ce n' est donc pas normal que nous ne soyons que 66 adhérents pour 2008, Tous les anciens se sont dispersés aux quatre coins de la France, mais il faut venir nous rejoindre. Passez le mot, nous contactons les journaux locaux. Presse de la Manche, Ouest France, Manche Libre, mais les articles ont bien du mal à paraître, nous les remercions des articles de publicité et d'avis de recherche, malgré notre déploiement d'énergie, il y a peu de personnes qui nous ont

contactées, je vais vous en citer quelques unes plus loin. Mais je vous le disais, ne désespérons pas, nous sommes persévérants et continueront sans relâche l'année prochaine. C' est pourquoi, je vous le répète, n'hésitez pas à en parler autour de vous. D'avance un grand merci à vous tous.

Cette année, nous avons envoyé, environ 125 invitations, adhérents actuels, et anciens élèves ainsi que chez le personnel d' encadrement.

Aujourd'hui, nous sommes très heureux d'accueillir quelques nouveaux qui nous ont contactés. Hubert DEGRENNE, ne sera pas au repas, c'est un élève des 2 dernières années de Monsieur RICHARD. Sont présents à notre repas pour la première fois, Edouard BLEMUS, adhérent depuis 2007, Gilbert RENET, Yves JOURDAN, Gilbert LEBACHELEY ,Michel CAILLOT.

Chers camarades, amis et nouveaux adhérents, Soyez les bienvenus. Edouard, les deux Gilbert, Yves, et Michel, je vais vous remettre une carte d' adhérent.

Nos amis, Madame et Monsieur DEVESA, Madame et Monsieur BAZILLE, Madame LAMACHE, Soyez remerciez pour votre présence.

Je vous demande d'applaudir toutes ces personnes que je viens de nommer.

Notre sympathique traiteur Antoine, nous a laissé le prix du repas à 27euros 50 centimes, mais, en accord avec l'ensemble des membres du bureau ou du conseil d'administration, notre trésorerie nous le permettant, nous avons décidé de vous faire cette année encore, un tout petit cadeau (comme l' année dernière), en vous laissant le prix de ce repas a 25,50 €, l'association prenant en charge 2 € par personne.

Lors de l'assemblée générale du 12 avril 2008.

1. quitus a été donné a l'unanimité au Conseil d' administration pour sa gestion de l' exercice 2007, affectation du solde de trésorerie soit 1136,58 € à titre de réserve avec report au 1^o janvier 2008.
2. La cotisation pour 2009 a été fixée à 8 euros.
3. La composition du Conseil d' administration est restée inchangée Je vais vous énumérer à présent le compte rendu financier de l'année 2008

COMPTE - RENDU FINANCIER

Le compte de résultat pour l'exercice 2008 se présente, conformément aux écritures portées au registre de comptabilité de la façon suivante :

I - Au titre des produits ou recettes		
I - 1	Cotisations 2007	
	60 adhérents à 8 €	480,00 €
	1 retard de cotisation 2007	8,00 €
	Don d'un adhérent	2,00 €
	Erreur d'un adhérent	14,00 €
I - 2	Intérêts compte livret pour 2007	15,23 €
Total		519,23 €
I - 3	Participation au repas 61 adhérents et conjoints dont Mr et Mme DEVESA, Mme LAMACHE Mme et Mr BAZILLE (66)	1 650,00 €
Total		2 169,23 €

II-I- Au titre des charges ou dépenses		
II - 11	Frais engagés lors de l'assemblée du 12.04.2008	
II - 12	Frais de restaurant : 66 repas à 27 € (2 € pris en charge par l'association)	1 782,00 €
	Frais de location de la salle de Tonneville	20,40 €
II - 13	Frais d'apéritifs (divers boissons et gâteaux)	118,84 €
Total II - I		2 296,43 €

II-II- Frais de fonctionnement		
II - 21	Frais divers (librairie et encre)	19,84 €
II - 22	Frais de PTT (affranchissements)	86,61 €
II - 23	Assurance Responsabilité Civile	78,00 €
II - 24	Achats de fleurs	28,60 €
Total II		205,15 €

TOTAL II (Charges) : 1921,24 € + 205,15 €		2 126,39 €
---	--	-------------------

Ce qui entraîne un excédent des produits sur les charges (ou bénéfice) de : (TOTAL II Charges)

2 169,23 €	-	2 126,39 €	=	42,84 €
------------	---	------------	---	---------

Le solde créditeur au 31 décembre 2007, reporté au 1^o janvier 2008, à titre de réserve était de :

1 136,58 €

Ce qui porte le montant de trésorerie au 31 décembre 2007 a :

1 136,58 €	+	42,84 €	=	1 179,42 €
------------	---	---------	---	------------

Mille cent soixante dix neuf euros, quarante deux centimes se répartissant de la façon suivante :

Compte caisse (ou espèces)	12,77 €
Compte Crédit Agricole	1 166,65 €
TOTAL	1 179,42 €

Conformément aux statuts, le président vous donnera lecture des résolutions qui seront soumises à votre approbation.

La 1 ère aura trait au présent rapport d'activité, quitus au conseil d'administration pour la gestion de l' exercice 2008 et affectation du résultat au fond de l'association pour un montant de 1 179, euros et 42 centimes, au 1^o janvier 2009.

La 2 ème concernera le montant de la cotisation 2010.

La 3 ème aura trait a la composition du conseil d' administration.

Chers amis, je vous remercie de m'avoir écouté avec attention. Je vous souhaite une excellente journée et un très bon appétit.

Le Président

Andre Schnaderer

Le secrétaire-trésorier

Jean Marie Poirier